

Séjours à l'étranger en cours d'études : un impact très relatif sur l'insertion en France

La mobilité internationale en cours d'études est souvent considérée comme un atout indiscutable pour réussir son entrée dans la vie active. La nouvelle analyse du Céreq vient sérieusement troubler cette certitude, sur la base d'une observation attentive de l'insertion professionnelle.

L'enquête Génération 2010, menée en 2013 auprès des jeunes ayant quitté le système éducatif en 2010, révèle d'abord que **les séjours à l'étranger en cours d'études ont concerné près d'un tiers de ces jeunes sortants**. Elle montre ensuite que selon le niveau de formation et le niveau social, cette mobilité internationale est plus ou moins répandue et prend des formes très différentes. Ainsi, au cours de leur dernier cursus, **les plus diplômés sont partis bien plus fréquemment (65% pour les écoles d'ingénieur ou de commerce) et pour des séjours à l'étranger souvent bien plus longs**. De leur côté, seuls 5% des sortants de l'enseignement secondaire sont concernés et essentiellement pour de très courts séjours linguistiques. Compte tenu de ces inégalités, les caractéristiques des jeunes partis à l'étranger en cours d'études les prédisposent à une meilleure insertion. C'est d'ailleurs ce qui est constaté. Mais l'analyse du Céreq montre au final que pour des jeunes diplômés ayant le même profil (même niveau de diplôme, mêmes origines sociales et même sexe), **avoir séjourné à l'étranger en cours d'études a un effet très limité ou nul sur la situation professionnelle à trois ans en France**. Il faut toutefois mentionner que la situation des jeunes expatriés n'est pas observée et que les débuts de carrière à l'étranger restent inconnus.

Environ 210 000 jeunes (soit 30% de la Génération) ont séjourné à l'étranger au cours de leur scolarité ; parmi eux, 72 000, soit 10% de la Génération, ont effectué un séjour durant le dernier cursus de formation. L'Europe est la principale destination de ces jeunes, avec au premier rang le Royaume-Uni. Les grandes écoles de commerce et d'ingénieurs intègrent beaucoup plus que les universités les séjours à l'étranger dans leur cursus. Si 17% des diplômés de master 2 sont partis à l'étranger au cours de leur dernier cursus, c'est le cas de 65% des diplômés de ces écoles. Quant aux origines sociales, c'est 17% des enfants de cadre qui ont effectué ce type de séjour contre 6% d'enfants d'ouvrier.

Les auteurs ont établi une typologie en fonction des caractéristiques des séjours (stages, échanges scolaires, etc.). La durée est la caractéristique la plus clivante. Les séjours plus longs concernent en majorité les jeunes les plus diplômés et issus d'un milieu social favorisé.

Au niveau de l'insertion professionnelle, les jeunes diplômés du supérieur ayant séjourné à l'étranger au cours de leur dernier cursus, se trouvent certes en 2013 dans une situation professionnelle nettement plus favorable que ceux qui ne sont pas partis. Mais une analyse plus poussée montre qu'il ne s'agit en général que d'un avantage apparent. En effet, cet avantage est essentiellement voire totalement lié aux caractéristiques des jeunes partis à l'étranger : origines sociales plus favorisées, niveaux de diplôme plus élevés dans des filières plus sélectives, etc. A caractéristiques identiques, les divers types de séjours à l'étranger n'ont aucun effet significatif sur la probabilité d'être en emploi ou d'avoir un statut stable (CDI, fonctionnaire) après trois ans de vie active. Seuls quelques effets significatifs mais d'ampleur limitée sont visibles sur des attributs de l'emploi comme le salaire ou la probabilité d'être cadre, pour certains types de séjour à l'étranger comme les longs séjours.

Pour en savoir plus : Bref 348 - Séjours à l'étranger en cours d'études, une plus-value sur l'insertion en France ? Juillet - Août 2016 - Auteurs : Julien Calmand, Pascale Rouaud, Emmanuel Sulzer (Céreq)- en fichier attaché -